

**VILLE D'EPINAY SOUS SENART**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2021**

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE**

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH, Maire.

**PRESENTS**

Damien ALLOUCH, Constant LEKIBY, Valérie NEDAUD, Emmanuel GAUVRY, Fula MESIKA, Ghislaine THUAUD, Khellaf BENIDJER, Delicia SOUKA, Stéphanie LEBEGUE, Keltouma SEMGANI, Hanane GHAZAL, Jérôme GUERRIERO, Mamadou BATHILY, Gülsüm KOCA, Yacine ANASSE, Ludivine MALEK, Raphaël MARTEYN, Mona BEN BELGACEM BONNAIRE, Dora MEVAA BEKOLO, Dominique CIARD, Georges PUJALS, Aurore BAYERE, Daniel CHABANE, Michel LE TEXIER.

**POUVOIRS**

Sabine PELLON a donné pouvoir à Keltouma SEMGANI

Samir SLIMANI a donné pouvoir à Dora MEVAA BEKOLO

Sami HEDJEM a donné pouvoir à Khellaf BENIDJER

Mahel GUECHI a donné pouvoir à Ludivine MALEK

Liliane MATTEI a donné pouvoir à Fula MESIKA

Daoud BRUNEL a donné pouvoir à Mamadou BATHILY

Vincent GAUDIN CAGNAC a donné pouvoir à Daniel CHABANE

**ABSENTS** : Jean-Luc LESAGE, Marc-André NYAMA.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Valérie NEDAUD

Avant de débiter le Conseil municipal, Monsieur le Maire propose de rendre 3 hommages :

A Hubert GERMAIN, dernier des 1038 Compagnons de la Libération,

A Marcel BORDIER, Conseiller municipal durant les mandats de Jacques-Louis DÔLE et Président de l'ULAC et de la FNACA. Marcel BORDIER était une figure spinolienne emblématique par sa personnalité généreuse et son extrême gentillesse,

A Damien LABOURIER, agent municipal de longue date. Il avait l'intérêt collectif au cœur et l'a servi sous les 4 dernières municipalités. Après avoir évoqué la peine que la disparition de Damien cause à tous, Monsieur le Maire parle de sa passion pour les trains et les bus et son haut degré d'expertise dans ce domaine.

Les membres du Conseil municipal se recueillent pendant une minute de silence.

**Modification de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire propose de retirer la délibération N°6 du point du point Travaux : « révision des modalités de la tarification ».

**Le Conseil municipal approuve le retrait de la délibération à l'unanimité par 31 voix.**

## **Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2021.**

**Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 28 juin 2021 à la majorité des suffrages par 29 voix pour et 2 voix contre : Georges PUJALS et Aurore BAYERE.**

## **Communication du Maire**

Décisions 100 à 158/2021 en application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **I Administration générale**

### **1 – Signature d'une convention relative à la mise en œuvre de la procédure du rappel à l'ordre par le Maire.**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette signature à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix et 1 abstention : Aurore BAYERE.**  
Georges PUJALS ne prend pas part au vote.

### **2- Désignation d'un représentant délégué du Conseil municipal pour siéger au Comité syndical du Syndicat mixte Orge Yvette Seine (SMOYS).**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés par 30 voix.**  
Georges PUJALS ne prend pas part au vote.

## **II Finances**

### **1 – Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur le budget primitif 2021.**

**Le Conseil municipal prend acte du rapport.**

### **2 – Adoption du budget supplémentaire 2021.**

**Le Conseil municipal adopte le budget supplémentaire, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages par 29 voix pour et 2 voix contre : Georges PUJALS et Aurore BAYERE.**

### **3 – Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'acquisition et l'installation de caméras de vidéo protection.**

**Le Conseil municipal approuve la demande de subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.**

### **4- Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'acquisition et l'installation de caméras piétons.**

**Le Conseil municipal approuve la demande de subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.**

### **5 – Demande de subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités pour l'aménagement d'un arrêt de bus.**

**Le Conseil municipal approuve la demande de subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.**

### **6 – Révision de la tarification des ateliers culturels municipaux**

Le Conseil municipal adopte la révision de la tarification des ateliers culturels municipaux, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix pour et 2 abstentions : Georges PUJALS et Aurore BAYERE.

### **III – Travaux, Aménagement et Cadre de vie**

#### **1 – Autorisation d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis Avenue Victor-Hugo – Centre Commercial Principal**

Le Conseil municipal donne l'autorisation d'acquérir le bien immobilier sis avenue Victor-Hugo, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.

#### **2 – Mise en place d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la restructuration et le renforcement de la structure porteuse de la dalle du Centre Commercial Principal et pour l'aménagement d'un Pôle de Services Publics.**

Le Conseil municipal donne l'autorisation pour la mise en place d'une DUP, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.

#### **3 – Construction d'un pôle éducatif dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain du quartier de la Plaine : approbation du programme de l'opération et sollicitation d'une subvention auprès de la Région Ile-de-France.**

Le Conseil municipal approuve le programme et la demande de subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.

#### **4 – Désaffectation et déclassement de deux parcelles dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)**

Le Conseil municipal approuve la désaffectation et le déclassement des parcelles, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.

#### **5 – Autorisation de cession de parcelles à la Foncière Logement**

Le Conseil municipal autorise la cession de parcelles à la Foncière Logement, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.

#### **6 – Transfert des emprises foncières du collège La Vallée au Conseil départemental de l'Essonne.**

Le Conseil municipal autorise le transfert des emprises foncières, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.

#### **7 – Cession d'une parcelle non cadastrée au Conseil départemental de l'Essonne – emprise collège La Vallée**

Le Conseil municipal autorise la cession d'une parcelle au Conseil départemental de l'Essonne, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.

### **IV Sports, Culture, Associations et Vie locale**

#### **1 – Renouvellement du dispositif « chèques associatifs » en faveur de tous les spinoliens.**

Le Conseil municipal approuve le renouvellement du dispositif, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.

### **V – Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Education.**

#### **1 – Financement des projets des écoles – Année 2020-2021 – Modification de la délibération n°12/2021.**

**Le Conseil municipal adopte la modification de la délibération, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 31 voix.**

**2 – Renouvellement de la labellisation d'une structure d'information jeunesse (IJ) pour le Pôle Ressources Jeunesse – HUB 322.**

**Le Conseil municipal approuve le renouvellement de la labellisation, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 29 voix.**

Monsieur PUJALS et Madame BAYERE ne prennent pas part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 23h45.